

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance ordinaire du 7 avril 2026**



SEANCE DU  
7 AVRIL 2026

**OBJET DE LA  
DELIBERATION**

CENTRE COMMUNAL  
D'ACTION SOCIALE

COMPOSITION ET  
DÉSIGNATION DES  
REPRÉSENTANTS  
AU SEIN  
DU CONSEIL  
D'ADMINISTRATION

Le sept avril deux mille vingt-six à 19 heures 00, les membres du conseil Municipal de la Commune de DOURGES se sont réunis suite à la convocation qui leur a été adressée le 31 mars 2026 par Monsieur Tony FRANCONVILLE, Maire, conformément aux articles L 2121-10 à L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Etaient présents : M. FRANCONVILLE Tony. Mme BARLET Stéphanie. M. BOUGHEZAL Julien. Mme WERQUIN Mildred. M. THUILLIEZ Laurent. Mme MIJUN Peggy. M. BAILLET Alain. Mme POCLET Dominique. M. LENBA Ouassini. Mmes DUBAR Pauline. BLONDEAU Nathalie. MM. SCHOLLART Denis. RAVEZ Jean-Marie. Mme LEMAIRE Sabrina. M. SIX Roland. Mme DUJARDIN Séverine. M. SERIO Bernard. Mme MADAU Graziela. M. CROISIER Benjamin. Mme LECOCQ Monique. M. BLONDEAU Olivier. Mme GOUAL Rahma. M. RICHARD Frédéric. Mme JOLY Audrey. M. FERNAND Matthieu. Mme CABOCHE Cécile. M. GIBOIRE Antoine. Mme DIOUANI Sarah. Mme LAMPIN Laurence.**

Formant la majorité des membres en exercice.

**Secrétaire de séance : Monsieur GIBOIRE Antoine.**

**Monsieur le Maire** expose à l'Assemblée qu'en application des articles L. 123-6 et R 123-7 et suivants du Code de l'Action Sociale et des Familles, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale comprend :

- Le Maire qui en est le Président,
- Des membres élus en son sein par le Conseil Municipal (au maximum 8)
- Des membres nommés par le Maire parmi les personnes (non-membres du Conseil Municipal) participant à des actions de prévention, d'animation ou de développement social menées dans la Commune (au maximum 8).

Il est précisé que le nombre des membres du Conseil d'Administration est fixé par délibération du Conseil Municipal dans la limite indiquée ci-dessus ; ce nombre doit être pair puisqu'une moitié des membres est désignée par le Conseil Municipal et l'autre moitié par arrêté du Maire.

Les membres élus par le Conseil Municipal et les membres nommés par le Maire le sont à la suite de chaque renouvellement du Conseil Municipal et pour la durée du mandat de ce Conseil.

**Monsieur le Maire** invite l'Assemblée à procéder à la désignation de **6 Délégués** du Conseil Municipal au sein de cette instance au scrutin de liste, à la représentation proportionnelle au plus fort reste, sans panachage, ni vote préférentiel et à bulletin secret.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- **DECIDE** de fixer à **6** le nombre des membres du Conseil d'Administration.
- **DECIDE** de procéder à l'élection des **6 Délégués** du Conseil Municipal du Centre Communal d'Action Sociale, à la représentation proportionnelle au plus fort reste à bulletin secret.

**Monsieur le Maire** propose pour la liste « Alliance Citoyenne Vous Avant Tout » les candidatures suivantes :

- Mildred WERQUIN
- Dominique POCLET
- Pauline DUBAR
- Monique LECOCQ
- Bernard SERIO
- Sabrina LEMAIRE

La liste « Les Dougeois en action » propose la candidature suivante :

- Cécile CABOCHE

La liste « Agir ensemble pour Dourges » propose les candidatures suivantes :

- Antoine GIBOIRE
- Laurence LAMPIN

**Monsieur le Maire** propose la nomination de 2 assesseurs pour les opérations de dépouillement : Mildred WERQUIN et Frédéric RICHARD.

**Le Conseil Municipal, après avoir procédé au vote à bulletin secret, constate que le dépouillement a donné les résultats suivants :**

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : **29**

Bulletins déclarés blancs : **0**

Bulletins nuls : **0**

Nombre de suffrages exprimés : **29**

Quotient électoral : **4,83**

REÇU EN PREFECTURE

le 09/04/2026

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-062-216202747-20260407-DEL07042026

Ont obtenu :

Désignation des listes	Voix	Nombre de sièges attribués au quotient	Attribution au plus fort reste	TOTAL
Liste « Alliance Citoyenne Vous Avant Tout »	22	4	1	5
Liste « Les Dougeois en Action »	4	0	1	1
Liste « Agir ensemble pour Dourges »	3	0	0	0

Sont proclamés élus membres du Conseil d'Administration :

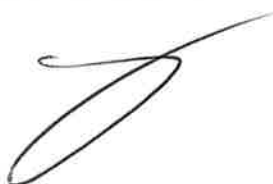
- Mildred WERQUIN
- Dominique POCLET
- Pauline DUBAR
- Monique LECOCQ
- Bernard SERIO
- Cécile CABOCHE

- **PRECISE** que le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale sera complété par 6 membres nommés par arrêté du Maire conformément à la législation en vigueur.

- **RAPPELLE** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Fait en séance les jours, mois et an susdits  
Pour extrait conforme au registre  
Le Maire,

Le secrétaire de séance



REÇU EN PREFECTURE

le 09/04/2026

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-062-216202747-20260407-DEL07042026